

**CYCLE RH – DU RECRUTEMENT AU DÉPART D’UN EMPLOYÉ****DATES :**

4 et 5 septembre 2025, de 8h30 à 12h00

**DURÉE :**

7h00

**COÛT :**

Membre : **335\$** plus les taxes applicables

Non membre : **460\$** plus les taxes applicables

**FORMAT :**

Webinaire.

Le lien vous permettant d’accéder à la formation en visioconférence vous sera acheminé ultérieurement.

**CLIENTÈLE VISÉE :**

Cette formation s’adresse particulièrement aux directeurs généraux et aux responsables des ressources humaines des municipalités locales régies par le Code municipal (CM) et la Loi sur les cités et villes (LCV) des organisations \*syndiquées et non syndiquées.

*\* Veuillez prendre note que certaines particularités applicables aux organisations syndiquées ne seront pas abordées en détail lors de cette formation.*

**DESCRIPTION :**

À titre de directeur(trice) général(e), vous occupez une fonction pour le moins essentielle au bon fonctionnement de votre municipalité. Cela implique plusieurs responsabilités, lesquelles nécessitent des connaissances et des aptitudes diverses.

Parmi vos multiples fonctions, l’une d’entre elles concerne la gestion des ressources humaines (RH) de votre municipalité. Plusieurs lois et règlements ont un impact sur cet aspect de votre travail, et il peut parfois devenir complexe de s’y retrouver.

Dispensée par une avocate, une conseillère en ressources humaines et une directrice générale expérimentée, cette formation vous offrira une vision globale de la gestion des ressources humaines et des relations du travail sous différents angles, alliant la théorie à la pratique. Elle est conçue pour vous fournir des outils pratiques afin de faciliter la gestion des ressources humaines dans votre quotidien, et ce, de l’embauche au départ d’un employé. Cette formation vous permettra de mieux comprendre les règles applicables et les bonnes pratiques en la matière et ainsi être mieux outillés dans le cadre de la gestion quotidienne des ressources humaines, afin d’assurer la bonne marche de votre organisation.

**Principaux sujets abordés :****Volet – Ressources humaines**

- La description de poste

**POUR INSCRIPTION :**

- La planification des RH
- Le processus de recrutement
- La réception des candidatures
- Le processus d'entrevue
- Les vérifications pré-embauche
- La rémunération
- L'accueil et l'intégration
- L'évaluation au rendement

#### Volet – Relation du travail

- Le cadre légal et règlementaire en matière de RH
- Les pouvoirs en matière de RH
- Le pouvoir d'embauche de la municipalité
- Les différents outils de GRH
- La période de probation
- La problématique avec un employé
- La santé et sécurité au travail
- Le dossier de l'employé
- L'importance du rôle de la direction générale

#### FORMATRICES :



**Me Sarah-Ann Dubé**  
Fédération québécoise des municipalités



Me Dubé a complété son baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke en cheminement coopératif et est membre du Barreau du Québec depuis 2020. Avant de se joindre à l'équipe de la FQM, Me Dubé a occupé un poste d'avocate recherchiste dans un cabinet privé, où elle a notamment œuvré en droit du travail. Tant son cheminement académique que professionnel lui ont permis de développer de bonnes aptitudes en recherche et en rédaction juridique, lesquelles sont mises à profit dans l'exécution de chacun de ses mandats.



**Mme Mariève Dumais**  
Fédération québécoise des municipalités



Mme Mariève Dumais est titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles depuis 2019 et occupe un poste de conseillère en ressources humaines pour le Service des ressources humaines et relations du travail de la FQM depuis 2022.

Elle a d'abord débuté son parcours professionnel en santé et sécurité du travail dans le secteur privé pour ensuite se diriger vers d'autres sphères des ressources humaines tel que le recrutement de personnel au sein de la FQM. Elle ajoute à son arc plusieurs années d'expérience dans le secteur parapublic, faisant de Mme Dumais une personne très polyvalente capable s'adapter à des publics variés. À titre de formatrice, elle prône une approche centrée sur les besoins de son auditoire, tout en offrant des conseils judicieux favorisant la mise en pratique des notions apprises.



**Mme Marie-Hélène Boily**  
Directrice générale d'expérience